



Association Pères Mères Enfants Solidaires

C.P. 312 CH-1224 Chêne-Bougeries / Genève

Site Internet : www.kiombo.com/pmes/index.html

E-mail : leilapellissier@bluewin.ch

Madame Monica Bonfanti

Cheffe de la police

Case postale 236

1211 Genève 3

Genève, le 16 décembre 2009

Concerne : Cas de M. XXXXX

Madame,

Votre lettre du 7 décembre 2009 répondant à mon courrier du 26 novembre 2009 m'est bien parvenue et je vous en remercie.

Permettez-moi cependant, de vous demander qu'à l'avenir, vous ne répondiez plus par la phrase classique, je vous cite : « votre missive a été transmise au service concerné pour traitement » ce qui semble précisément vous décharger de toute intervention personnelle.

Ce service m'étant inconnu, tout le monde et personne n'est concerné de cette façon. Nous vous demandons un rendez-vous. La transmission de notre courrier est une affaire interne à vos services.

En tant que Cheffe de la Police de ce canton, une plainte contre certains de vos agents, pour maltraitance, avec attestation des HUG à l'appui, va vous parvenir. Nous prendrons le soin d'envoyer copie aux ayants droit. Les "rambos", cagoulés opérant à la mode utilisée contre le fils « Kadhafi » ne doivent plus restés impunis. Le respect de la dignité humaine est une priorité essentielle, dans une démocratie telle que la nôtre.

Certes, je reconnais que la tâche des policiers est grandissante et multiple. Certains sont excellents, courageux, efficaces et respectueux des droits de la personne.

Merci de prendre bonne note de ce qui précède et me signaler à quelle personne concernée, vous avez transmis ma lettre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Leïla Elisabeth Pellissier

Copie : aux ayants droit

Quelques précisions au sujet des actes de vandalisme commis par ces policiers « rambos » :

- Porte d'entrée fracturée.
- Bibliothèque jetée à terre avec tout son contenu... le tout piétiné.
- Fouille de l'appartement.
- L'occupant des lieux n'est ni un trafiquant de drogue, ni un alcoolique.
- Ce n'est qu'un père qui tente de sauver sa fille des mains des psychiatres de Belle-Idée.
- Il veut se faire entendre de nos Autorités qui restent sourdes à ses demandes et à celles de ses filles. Les droits de sa fille ne sont pas respectés. Le service des Tutelles a abusé de ses droits qui vont à l'encontre du droits des patients, de la famille, et même des lois fédérales et internationales.

Des photos ont été prises – et sont à la disposition de Madame Monica Bonfanti.